

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 MAI 2017

DELIBERATION N°CC/2017.00118

**GERONTOPOLE AUVERGNE RHONE-ALPES - CONVENTION DE
PARTENARIAT 2017-2019 - ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION
PRESENTEE AU CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 1ER DECEMBRE 2016**

Le Conseil Communautaire a été convoqué le 04 mai 2017

Nombre de membres en exercice : 112

Nombre de présents : 76

Nombre de pouvoirs : 18

Nombre de voix : 94

M. Gaël PERDRIAU ne prend pas part au vote.

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Pierre BERGER, M. Eric BERLIVET, M. Bernard BONNET, M. Henri BOUTHEON, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Paul CELLE, M. Denis CHAMBE, M. André CHARBONNIER, M. Jean-Yves CHARBONNIER, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHAVANNE, M. Jean-Noël CORNUT, M. Paul CORRIERAS, Mme Anne DE BEAUMONT, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, Mme Annick FAY, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, Mme Nicole FOREST, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. André FRIEDENBERG, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Roland GOUJON, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Annie GREGOIRE, M. Rémy GUYOT, M. Daniel JACQUEMET, M. Marc JANDOT, Mme Raphaëlle JEANSON, Mme Christiane JODAR, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ, M. Claude LIOGIER, M. Michel MAISONNETTE, M. Gérard MANET, Mme Brigitte MASSON, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, Mme Fabienne PERRIN, M. Marc PETIT, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, Mme Christiane RIVIERE, M. Marc ROSIER, M. Jean-Louis ROUSSET, Mme Monique ROVERA, M. Jean-Marc SARDAT, M. Jean-Claude SCHALK, M. Alain SCHNEIDER, Mme Nadia SEMACHE, M. Joseph SOTTON, M. Gilbert SOULIER,

REÇU EN PREFECTURE

Le 18 mai 2017

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20170213-D20170011810-DE

DATE D'AFFICHAGE :20170518

M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY,
M. Daniel TORGUES, M. Alain VERCHERAND, Mme Anne-Françoise VIALON,
M. Georges ZIEGLER

Pouvoirs :

M. Jean-François BARNIER donne pouvoir à M. Henri BOUTHEON,
Mme Marie-Christine BUFFARD donne pouvoir à Mme Christiane JODAR,
M. Marc CHASSAUBENE donne pouvoir à Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION,
M. Gabriel DE PEYRECAVE donne pouvoir à Mme Raphaëlle JEANSON,
Mme Marie-Dominique FAURE donne pouvoir à M. Paul CORRIERAS,
Mme Sylvie FAYOLLE donne pouvoir à M. Gaël PERDRIAU,
Mme Delphine JUSSELME donne pouvoir à M. Gilles ARTIGUES,
M. Samy KEFI-JEROME donne pouvoir à M. Georges ZIEGLER,
Mme Corinne L'HARMET-ODIN donne pouvoir à Mme Brigitte MASSON,
Mme Siham LABICH donne pouvoir à M. Alain SCHNEIDER,
Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT donne pouvoir à Mme Nicole AUBOURDY,
M. Olivier LONGEON donne pouvoir à Mme Anne DE BEAUMONT,
Mme Caroline MONTAGNIER donne pouvoir à Mme Fabienne PERRIN,
M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Jean-Marc THELISSON,
Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO donne pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER,
Mme Christine ROUX donne pouvoir à M. Paul CELLE,
M. Stéphane VALETTE donne pouvoir à Mme Nadia SEMACHE,
Mme Catherine ZADRA donne pouvoir à M. Denis CHAMBE

Membres titulaires absents excusés :

Mme Nora BERROUKECHE, M. Lionel BOUCHER, M. Gilles ESTABLE,
M. Christophe FAVERJON, M. Pierre FAYOL NOIRETERRE, M. Christian FAYOLLE,
Mme Laurence JUBAN, M. Julien LUYA, M. Pascal MAJONCHI, Mme Pascale MARRON,
Mme Stéphanie MOREAU, Mme Djida OUCHAOUA, M. Florent PIGEON,
M. Lionel SAUGUES, M. Gérard TARDY, Mme Marie-Hélène THOMAS,
M. Maurice VINCENT, M. Enzo VIVIANI

Secrétaire de Séance :

Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 MAI 2017

GERONTOPOLE AUVERGNE RHONE-ALPES - CONVENTION DE PARTENARIAT 2017-2019 - ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION PRESENTEE AU CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 1ER DECEMBRE 2016

Plusieurs gérontopôles ont été créés en France pour mieux appréhender les phénomènes de vieillissement et leurs conséquences. En effet, en 2060, un tiers des français aura plus de 60 ans. Au-delà de l'adaptation de l'habitat et des espaces de vie, le développement d'innovations sociales et techniques peut permettre une meilleure prise en compte des différents aspects de ce phénomène.

Ainsi, le pôle gérontologique et de l'autonomie de Saint-Etienne devenu Gérontopôle Auvergne Rhône-Alpes a pour objectif de développer un véritable pôle d'excellence et de référence sur le champ de l'autonomie et du bien-être des aînés. L'ensemble de cette démarche est guidé par la volonté de développer des politiques efficaces pour le « bien vieillir », y compris en matière économique et de design. Cette initiative stéphanoise, s'intègre dans une assise inter-régionale et vise un rayonnement national et européen.

Les objectifs principaux sont :

- l'animation et la coordination des acteurs impliqués dans la prise en charge et le maintien à domicile des personnes âgées,
- appuyer le développement et la formation, des échanges et la diffusion de bonnes pratiques à destination tant des professionnels que des aidants,
- le développement d'une recherche transdisciplinaire dans le champ gérontologique,
- le développement économique à travers la promotion de nouvelles activités ou des innovations répondant aux besoins des personnes âgées.

Au-delà de ses membres fondateurs (CHU, Ville de Saint-Etienne, CARMI et Mutualité française Loire), l'association fédère un large panel de partenaires privés et publics issus des secteurs du soin, du social et du médico-social, de l'enseignement supérieur et de la recherche, du développement économique et urbain,... parmi lesquels :

- **la Cité du design et le collectif Designer +** : des méthodologies dédiées à l'innovation par les usages et à la conception d'objets pour tous,
- **le campus Santé Innovations** : au cœur du site hospitalier du CHU de Saint-Étienne, ce campus constitue le centre névralgique de collaborations entre médecins, ingénieurs, chercheurs, enseignants, entreprises (mobilisée via les réseaux : Pôle des technologies médicales, Sporaltec, Numelink, I-Care, Minalogic...) et étudiants,
- **des acteurs scientifique d'excellence dans le domaine de la prévention et du « bien vieillir »** : Université Jean Monnet, CHU de Saint-Étienne, École nationale supérieure des Mines, Conservatoire national des Arts et métiers, École nationale supérieure de Sécurité sociale, Institut Mines-Telecom,

École supérieure d'Art et de Design, École nationale supérieure d'Architecture,
Centre Hygiène du CLARA...

Bien que de constitution récente, le Gérontopôle Auvergne Rhône-Alpes a pu déjà enclencher un certain nombre d'actions concrètes :

- La plateforme de repérage précoce et de prévention des fragilités de la personne âgée **pour un vieillissement actif et en bonne santé,**
- Le living-lab « Autonomie et bien-être des aînés » : **utiliser la « vraie vie » comme terrain d'expérimentation et organiser la co-construction de projets d'innovation propices au développement de solutions durables,**
- La constitution d'une Chaire Universitaire d'excellence Santé des aînés **portée par l'Université Lyon-Saint-Étienne, l'EN3S et le CHU de Saint-Étienne,**
- Les politiques publiques **engagées avec le développement du numérique pour des territoires connectés et adaptés pour tous les âges.**

Enfin, le Gérontopôle s'inscrit désormais dans la feuille de route de la Stratégie Régionale de Développement Economique, de l'Innovation et de l'International (SRDEII). Il constitue à ce titre un outil de développement et de compétitivité des entreprises en lien avec le pôle de compétences en design du territoire. Il s'agira notamment de capitaliser sur l'offre du Living Lab « Autonomie et bien vieillir » et le label Frenchtech en intégrant les expertises du Gérontopôle aux dispositifs d'accompagnement à la création d'entreprises et de soutien à l'innovation.

Ainsi le Pôle Auvergne-Rhône-Alpes gérontologique et de l'autonomie de Saint-Etienne se situe au carrefour entre les politiques de recherche et d'innovation en lien avec l'enseignement supérieur, celles de développement de filière économique d'excellence et celle d'intégration du design en tant que facteur de compétitivité. A ce titre, et au regard de l'enjeu du marché de la « Silver économie » et de l'intérêt de consolider le positionnement leader du territoire de la communauté urbaine dans les domaines de la prévention et du bien vieillir, il est proposé une intervention de Saint-Etienne Métropole en soutien au projet de développement 2017-2019 du Gérontopôle, au travers de la signature d'une convention de partenariat triennale pour la période 2017-2019 qui prévoit l'aide de Saint-Etienne Métropole pluriannuelle suivante (un avenant à la convention confirmera chaque année le montant et l'utilisation de la subvention) :

2017	2018	2019
200 000 €	100 000 €	100 000 €

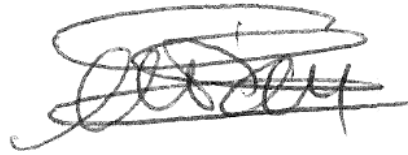
Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré :

- **autorise le versement pour l'exercice 2017 d'une subvention de 200 000 € au Gérontopôle Auvergne Rhône-Alpes, au titre de son projet de développement 2017-2019 ;**
- **approuve le projet de convention triennale 2017-2019 entre Saint-Etienne Métropole et le Gérontopôle Auvergne Rhône-Alpes, portant sur son projet de développement 2017-2019, permettant le versement de la subvention correspondante ;**

- autorise Monsieur Le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer la convention et toutes pièces nécessaires à la résolution satisfaisante de cette affaire ;
- la dépense correspondante sera imputée sur le budget de l'exercice 2017 sur le compte : 204-111 – SUBINV FLI.

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Gaël Perdriau', written over a horizontal line.

Gaël PERDRIAU